

# Commentaire du comité d'initiative

Acceptez-vous l'initiative populaire 189 « Une Vie ici, une Voix ici... Renforçons notre démocratie! »?



## Une **Vie** ici, une **Voix** ici : OUI au renforcement de notre démocratie

L'initiative « Une **Vie** ici, une **Voix** ici... **Renforçons notre démocratie!** » (IN 189) propose de renforcer la démocratie de notre canton en permettant à toutes les habitantes et habitants de Genève résidant depuis 8 ans en Suisse de se prononcer dans les urnes sur des sujets cantonaux qui nous concernent toutes et tous.

### Trois raisons de dire OUI

- **A** Genève, nous votons au niveau cantonal sur le logement, la formation, la santé, la mobilité ou encore la fiscalité. Ces sujets concernent toutes et tous les habitant·e·s de ce canton. Il est normal que chacun·e puisse donner son avis.
- Les résident·e·s étrangers à Genève contribuent de nombreuses manières à la richesse de notre canton aux niveaux économique, social, culturel et sportif. Comme nous, **elles et ils** paient des impôts. **Elles et ils** contribuent à la prospérité, la beauté et la diversité de notre canton. **Elles et ils** ont les mêmes devoirs que les Genevoises et Genevois, donnons-leur les mêmes droits.
- L'expérience du droit de vote municipal des résident·e·s étrangers, à Genève et dans d'autres cantons, a renforcé la démocratie. Il est temps de faire un pas de plus.

### Que propose cette initiative ?

En 2005, les électeurs·trices genevois ont accepté le principe du droit de vote en matière communale, pour les résident·e·s étrangers vivant en Suisse depuis huit ans. L'initiative « Une **Vie** ici, une **Voix** ici... Renforçons notre démocratie! » veut faire un pas de plus en accordant les droits politiques complets - voter, signer des référendums et des initiatives, élire et être élu·e – aux plans communal et cantonal aux Genevoises et Genevois sans passeport helvétique après 8 ans de résidence.

L'octroi des droits politiques *complets* est une évidence. En effet, accorder une partie seulement de ces droits serait problématique. Imaginez si en 1971 la Suisse n'avait donné que le droit de voter aux femmes, sans celui d'être élues, les obligeant à ne voter que pour des hommes. Cela aurait été scandaleux et injuste.

L'ouverture en la matière dans les communes a permis à de plus nombreuses personnes d'être consultées, sans pour autant bouleverser les équilibres politiques, mais elle a ses limites. Les votations municipales sont assez rares et leurs enjeux relativement restreints, l'accès au vote cantonal permettra à ces mêmes personnes de se prononcer sur d'autres sujets les touchant au quotidien.

D'autres cantons romands ont ouvert la voie: dans les cantons de Neuchâtel, du Jura, de Vaud et de Fribourg, les résident·e·s étrangers ont dans leur commune, en plus du droit de vote, celui d'être élus. Neuchâtel et le Jura accordent aussi le droit de vote cantonal. Ces cantons en tirent un bilan très positif.

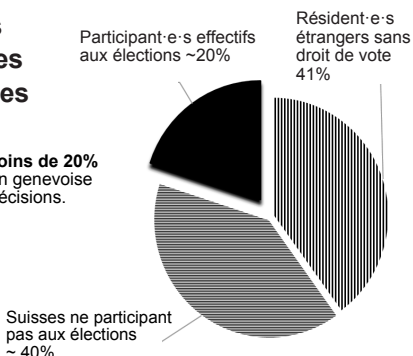
Précisons que notre initiative populaire ne concerne pas les droits politiques au niveau fédéral, qui restent réservés exclusivement aux citoyen·ne·s suisses.

## Notre démocratie genevoise mérite d'être consolidée

Celle-ci repose sur la base d'une faible participation. Notre parlement a, par exemple, été effectivement élu en 2023 par moins de 37% des électeurs·trices. Mais la participation est en réalité bien plus basse, en tenant compte du 41% de la population résidente étrangère, le parlement genevois émane de moins de 20% des habitant·e·s. Or pour adopter une loi, la moitié des député·e·s (plus un) suffit. Ainsi, les représentant·e·s de moins de 10% de la population peuvent décider pour les plus de 90% restants. La situation est analogue pour les votations. Notre initiative élargit cette base trop étroite sur laquelle s'appuie notre démocratie!

### Elections cantonales genevoises 2023

Aujourd'hui, **moins de 20%** de la population genevoise participe aux décisions.



## Six arguments en faveur des droits politiques cantonaux des étrangers :

1. **40% de la population ne peut pas s'exprimer dans les urnes.** Les affaires publiques concernent pourtant tous les habitant·e·s du canton, Suisses comme étrangers·ères. Ne pas pouvoir participer à des décisions qui impactent leur vie et l'avenir du canton est une injustice.

2. **L'initiative vise à donner aux résident·e·s de longue date les droits politiques jusqu'au niveau cantonal.** En revanche, ces droits, au niveau fédéral, restent réservés aux seuls titulaires du passeport helvétique.
3. **Comme les Suisses, les résident·e·s étrangers sont aussi tenus de remplir leurs devoirs.** Pourtant, **elles et** ils ne jouissent pas des mêmes droits. Cette différence de traitement n'a pas de sens. Il faut reconnaître à sa juste valeur l'engagement citoyen de ces personnes, essentiel à notre qualité de vie et à la cohésion sociale.
4. **La naturalisation n'est pas ouverte à tout le monde, elle est devenue plus restrictive.** Aujourd'hui, pour voter au niveau cantonal, il faut devenir **Suisse**. Or, la naturalisation implique d'obtenir un permis C (inégalement attribué) et de répondre à des exigences économiques et linguistiques de plus en plus élevées. De nombreux habitant·e·s, même nés ici, en sont exclus. Une autre voie doit permettre à tous les résident·e·s de participer à la vie publique.
5. **Des droits liés au lieu de résidence.** L'initiative se limite à des décisions politiques propres à Genève, qui ont un impact direct sur tous ses habitant·e·s, **qu'elles ou** ils soient Suisses ou étrangers. Refuser à ces derniers la possibilité de codécider sauf **si elles ou** ils se naturalisent, c'est oublier que l'on peut se sentir pleinement Genevoise ou Genevois sans nécessairement pouvoir devenir Suisse.
6. **Genève a une tradition d'ouverture sur le monde.** Pour faire face aux défis d'aujourd'hui, toutes les forces et intelligences de ce canton doivent être mises à contribution sans exception. Exclure une partie de la population en la matière est regrettable. Toutes et tous nous y perdons!

**Pour renforcer notre démocratie,  
votez OUI à l'initiative  
« Une **Vie** ici, une **Voix** ici... Renforçons notre démocratie ! »**

**Pour toutes ces raisons, le comité d'initiative appelle les citoyennes et les citoyens à voter OUI le 9 juin 2024.**